



Conditions de règlement

Evitons le plus possible la manipulation de billets de banque

Par chèque ou espèces à la signature du contrat

Joindre au contrat le chèque à l'ordre de LIONS TULIPES ET ASSOCIES

Chèque à envoyer à

LIONS TULIPES ET ASSOCIES
-Chez Mme Josselyne THIBAULT
90 Rue Sainte Venise – 76420 BIHOREL

Le reçu vous sera délivré à l'enregistrement du règlement

Par virement bancaire sur le compte :

IBAN **FR76 1142 5009 0008 0365 1870 810**
Banque **CAISSE D'EPARGNE**
Intitulé : **LIONS TULIPES ET ASSOCIES**

Le reçu vous sera envoyé à l'enregistrement du règlement

Par carte bancaire à la première livraison
Sous réserve que le livreur soit équipé d'un boîtier SUMUP

Par télé paiement pour les livraisons en entreprise (voir rubrique
Commande en ligne)

Un reçu vous sera envoyé à l'enregistrement du règlement